

Projet Éducatif de Territoire Plan Mercredi

2025-2028



les francas

L'éducation en mouvement !



Association de
Parents de l'école
Simone Godard

Au travers du Projet Éducatifs de Territoire, **Grandir et Bien Vivre à Gerzat**, la Ville s'engage pour accompagner les familles, aider chaque enfant à se construire pour devenir un citoyen engagé, épanoui, libre de penser.

Le projet éducatif de territoire - PEDT- permet de donner du sens et une cohérence à l'ensemble des actions éducatives que nous menons.

Après une évaluation encourageante en 2021, nous continuons notre politique, avec le souhait d'une collaboration plus étroites encore avec nos partenaires et tous les Co-éducateurs du territoire.

La pandémie et les deux années qui ont suivi ont ralenti et désorganisé nos temps de concertation et notre organisation avec l'ensemble de nos partenaires éducatifs. Pour autant, nous avons maintenu nos échanges et parfois renforcés nos partenariats autour et pour les enfants.

En lien avec les évolutions de notre société, nous souhaitons que notre politique éducative soit construite en collaboration et partagée avec tous les acteurs et sources vives de notre territoire.

Éduquer ensemble, pour vivre ensemble, c'est le sens de notre engagement pour les enfants Gerzatois.

Permettre que chaque enfant puisse apprendre dans de bonnes conditions, mais aussi grandir, s'épanouir, découvrir, agir dans sa ville, est pour nous une priorité.

Nos échanges ont permis de mettre en lumière des chantiers à conduire pour offrir à chaque enfant un parcours adapté à ses besoins.

Le projet éducatif de territoire réaffirme, pour ces trois ans à venir, les huit axes majeurs que nous souhaitons voir investir dans ce projet :

1. Développer l'offre et la capacité d'accueil des structures petite enfance.
2. Favoriser la continuité éducative entre le scolaire/le péri et l'extrascolaire.
3. Associer les jeunes à la vie de la commune – favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité – construire un local jeune.
4. Favoriser les circuits courts et locaux en matière de restauration.
5. Poursuivre une politique éco-responsable.
6. Continuer à développer des liens intergénérationnels.
7. Inscrire la Ville aux labels « Ville Amie des Enfants ».
8. Poursuivre la démarche de qualité des différents accueils en direction de la petite enfance, enfance et jeunesse.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous les acteurs de ce projet, pour leur engagement et leur implication au service de nos enfants, nos jeunes.

Le Maire,

Adjointe à l'Enfance et la
Jeunesse,

Déléguée Petite
Enfance,

Serge PICHOT

Sylvie VIEIRA DI NALLO

Véronique GRENIER

II. Préambule

La carte d'identité du projet

Porteur du projet : Mairie de GERZAT

Adresse : Place de la Liberté 63 360 GERZAT

Date du PEDT : 2025/2028

Référents du projet	Fonction	Téléphone	Adresse électronique
Serge PICHOT	Maire de Gerzat	04 73 25 00 14	monsieur.le.maire@ville-gerzat.fr
Sylvie VIEIRA DI NALLO	Élue à l'Enfance et la Jeunesse		s.dinallo@ville-gerzat.fr
Référent technique du projet	Fonction	Téléphone	Adresse électronique
Stéphanie LEBLAIN	Coordinatrice Enfance Jeunesse	04 73 27 85 06	s.leblain@ville-gerzat.fr

Les obligations réglementaires

Le projet éducatif territorial est prévu par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, et par le décret n° 2013-707 du 2 août 2013.

Le principe

↳ Le projet éducatif formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

↳ Le projet éducatif est un outil de collaboration locale qui rassemble les différents acteurs éducatifs du territoire afin de construire ensemble un état des lieux et de définir des objectifs communs ou complémentaires dans l'intérêt des enfants de la Ville de Gerzat.

Des valeurs partagées

Ensemble, enfants, partenaires institutionnels, associations, familles et services de la Ville se mobilisent autour de ce projet.

Ce projet est le symbole d'un engagement.

Il s'adresse à tous les Gerzatois, enfants et jeunes qui vivent sur notre territoire. Il propose un socle de valeurs partagées.

L'esprit de ce projet

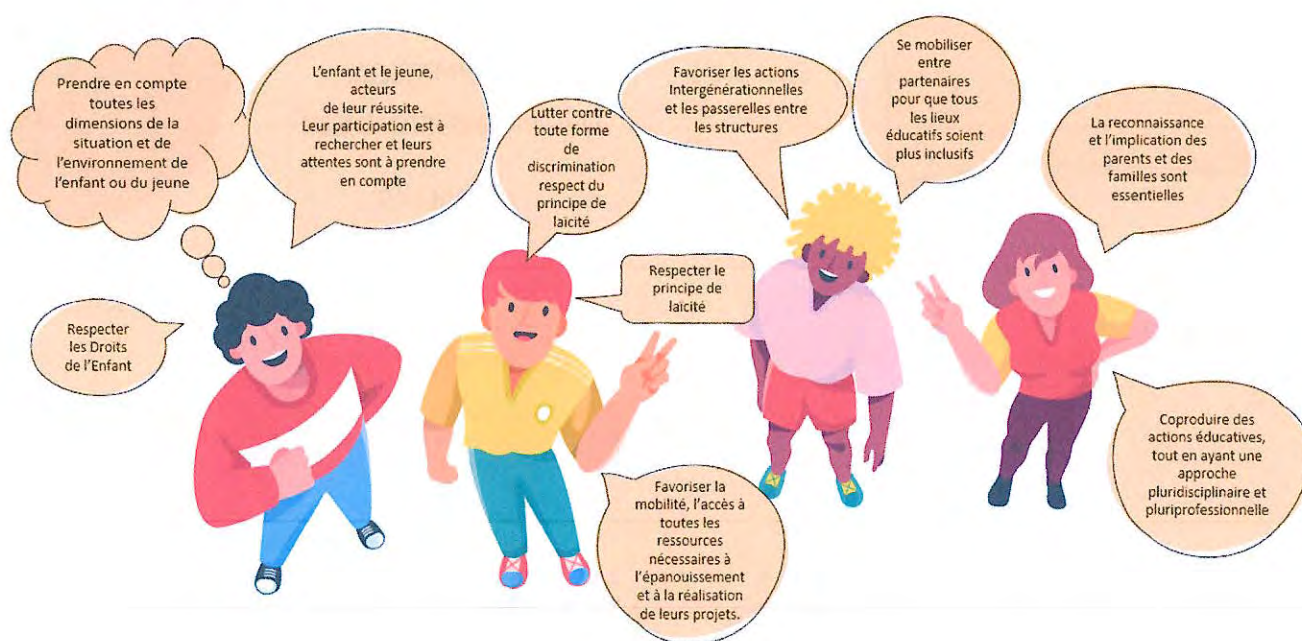
Le Projet éducatif de Territoire est le fruit d'un travail collaboratif et participatif. Il se veut être un texte fondateur pour l'ensemble des projets en direction des enfants et jeunes Gerzatois. Il se réfère aux valeurs et objectifs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

III. Les Objectifs du Projet

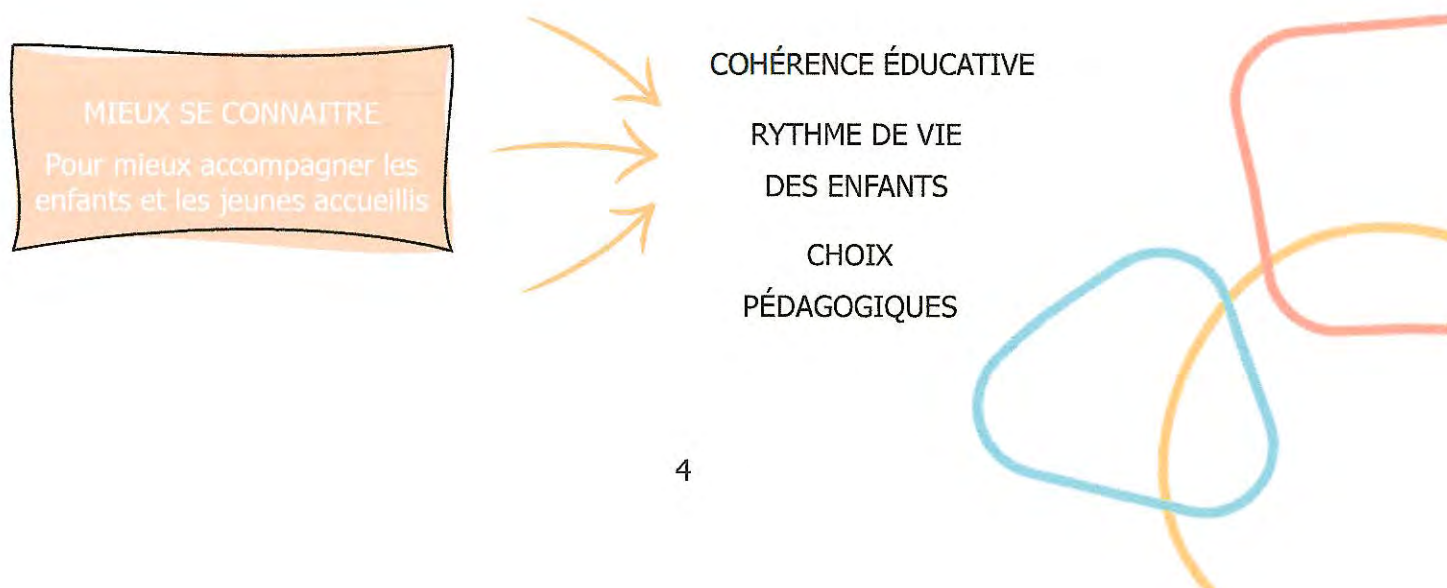
La finalité de ce projet est de promouvoir et de réfléchir à l'intérêt d'une éducation globale pour les enfants, de manière concertée dans le respect de la laïcité, des valeurs de la République et des Droits de l'Enfant.

1. Favoriser la réussite éducative et le bien grandir à Gerzat

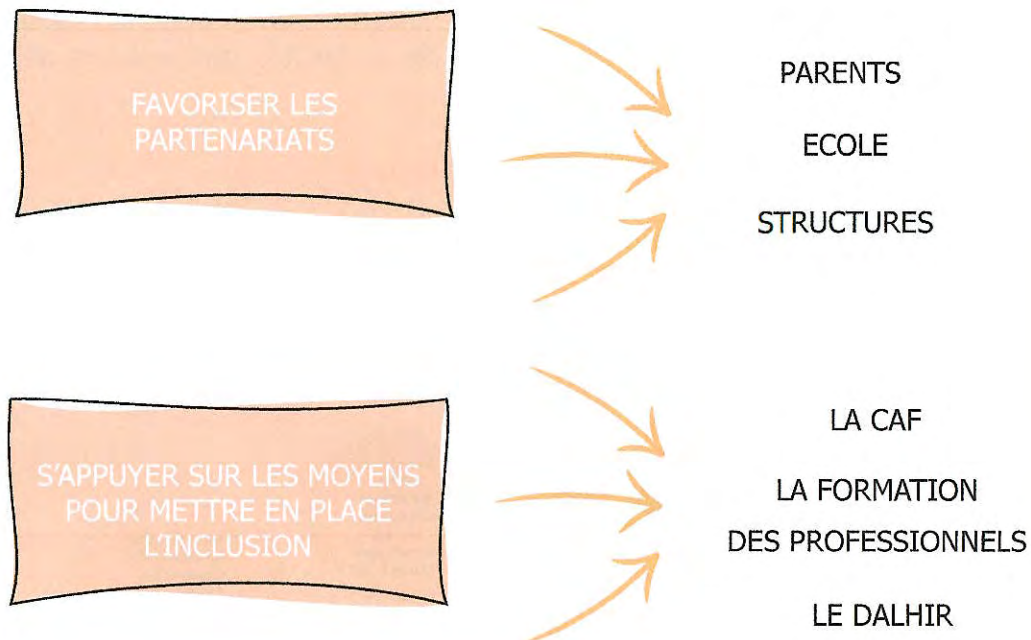
Favoriser la bienveillance, le bien-être, l'accompagnement individuel et collectif, la valorisation des réussites en renforçant l'estime de soi



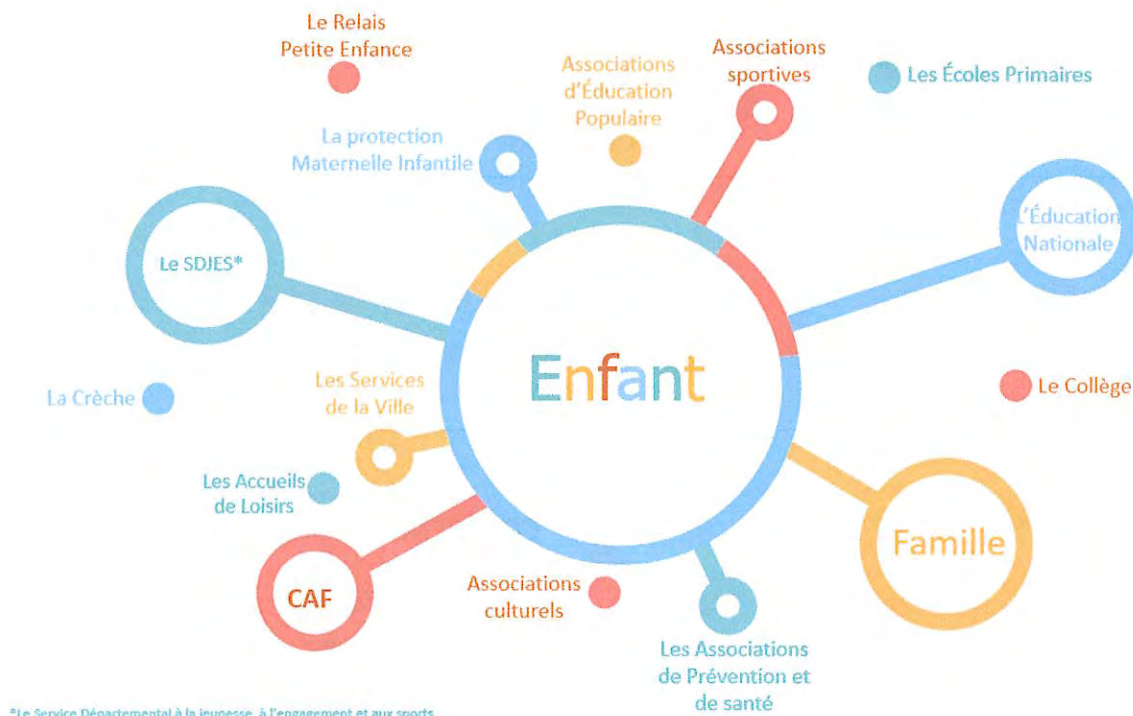
2. Renforcer les articulations de manière cohérente entre les différents temps de l'enfant et favoriser la continuité éducative.



3. Favoriser l'inclusion des enfants dans les différents accueils et structures



4. Favoriser la communication et la cohésion entre les partenaires (Familles- Partenaires Institutionnels – Associations-Ville)



5. Renforcer les partenariats sur le territoire, pour garantir la continuité et la complémentarité de l'offre éducative via le « Plan Mercredi »



6. Développer un système de suivi et d'évaluation pertinents des dispositifs et projets pour favoriser les améliorations des actions et des projets.



IV. Les Instances du Projet

Un travail engagé

Depuis 2018, Un COPIL s'est constitué pour suivre valider les actions et projets inhérents au PEDT.

C'est une instance qui réunit les partenaires dont les cosignataires institutionnels comme la CAF, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, l'Éducation Nationale, l'inspecteur, les conseillers pédagogiques, les directions des écoles, les associations d'éducation populaire, ainsi que tous les Co-éducateurs du territoire, parents et associations.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de concertation.

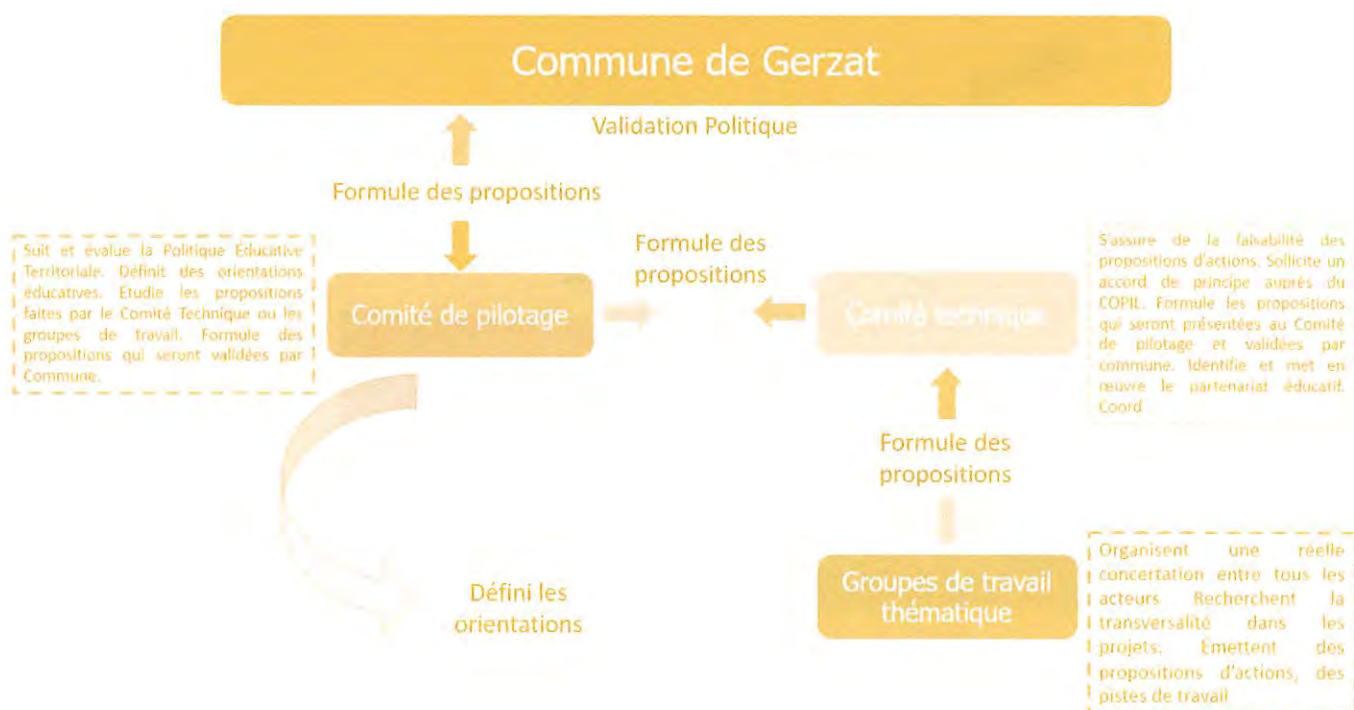
Il définit les objectifs éducatifs en lien avec les orientations politiques.

Il favorise la recherche de **complémentarité** et **cohérence** entre acteurs du **territoire** à partir de **valeurs éducatives partagées**.

En fonction des besoins du territoire, des populations, à partir d'un diagnostic il propose, impulse, valide, évalue, réajuste, améliore des **projets communs**.

Il identifie un processus et s'outille de différents espaces de préparation pour mener à bien cette mission.

Le fonctionnement du pilotage



Les acteurs du pilotage

Composition des instances

Comité de pilotage	Comité technique	Groupes de travail thématique
- Le maire - Les élus à L'Enfance et la Jeunesse, - les élus des autres délégations touchées par le sujet - Le référent technique PEDT - Les responsables de service concernés - L'Education Nationale et ses différents représentants locaux - Les parents d'élèves - Les associations - Les partenaires institutionnels (CAF, DDSC, PMI)	- Les référents techniques commune, éducation nationale - Les responsables de services, - Responsables périscolaire et extra-scolaire - Les directeurs d'écoles et enseignants	- Les responsables et leurs équipes d'animation et référents périscolaire et extrascolaire - Les intervenants extérieurs - Les directeurs d'écoles et enseignants. - Les membres des associations

La Concertation définie dans le cadre du PEDT

Les principales missions du COPIL

- Définir le cadre, les orientations éducatives qui serviront de lignes directrices pour les choix à effectuer en termes de projets à lancer,
- Être force de proposition qui pourront émaner de l'ensemble des participants ,
- Traiter les dysfonctionnements qui ne trouvent pas de résolution,
- Evaluer les actions menées, en définissant les indicateurs d'évaluation,
- Etre un vecteur de communication.

Les principales missions du COTECH

- La mise en place de groupes de travail et de suivi en fonction des objectifs et des thématiques définies
- La tenue du calendrier de projets et des actions répondants aux objectifs.
- Valider les différentes étapes de chaque projet et action
- Impulser et pérenniser une dynamique interne et externe
- Légitimer les actions et projets

Les principales missions des groupes de travail thématiques

- Ils regroupent et mobilisent les personnes se saisissant de l'aspect opérationnel du projet ou de l'action afin de concevoir et le ou la réaliser.
- Il associe les compétences pour produire les actions et projets en les évaluant

La fréquence du COPIL

Calendrier des rencontres du COPIL



V. Contexte Gerzat, terre de Limagne



Gerzat en quelques chiffres



Gerzat

25 %

19 ans

18 %

16 ans



57 %

16 ans

9

ème commune la plus peuplée du Puy-de-Dôme

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1515474?geo=DEPT-63>

10 453

habitants

Population légale au 01/01/2020



1 764

Familles avec enfants



16

ANS
L'ancienneté moyenne d'acquisition d'un logement

72 %

Locataires

63 %

Propriétaires



58

COMMERCES (CAV) (2017-2018)



167

ASSOCIATIONS

Ses infrastructures

Pour les enfants de 0 à 11 ans

Les accueils petite-enfance	Crèche
	Maison d'assistants maternels
	Relais Petite Enfance (RPE)
Les Groupes scolaires	Simone Godard
	Jules Ferry
	Jean Jaurès
Des lieux d'accueil de loisirs pour les enfants	L'espace Jeunesse et Loisirs

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Collège	Collège Anatole France
Lieu d'accueil et d'information pour les 16 à 25	Relai Info Jeunes (RIJ)
Depuis 2022	Espace Jeunes



Des espaces dédiés à la Culture

Médiathèque	Centre culturel Alphonse Daudet
Salle de spectacle	Cornillon
Salle des fêtes	Le Galion



Des espaces dédiés à la pratique Sportive

Complexes sportifs	Georges Fustier
	Marcel Paul
Gymnases et autres infrastructures sportives	Gymnases, Christian Fournier, René Couchard et Joseph Cronier
	Une salle de danse au centre Alphonse-Daudet
	Une salle au domaine des Charmes, dédié à la pratique du kickboxing, du muay-thaï ou du yoga
	Une salle de musculation
	Un Dojo
	Une piste d'aéromodélisme Une piste de BMX



La ville parie et investit dans le sport. Depuis plusieurs années, elle a l'ambition de favoriser la pratique sportive. Aujourd'hui de nombreuses infrastructures sont présentes sur la commune. La plus importante de ces réalisations est le complexe sportif Georges Fustier, complété par le stade de La Luminerie, les trois gymnases René Couchard, Joseph Cronier et Christian Fournier, la salle de boxe des Charmes, les salles de yoga et de danse au Centre Alphonse Daudet, la salle de gymnastique et de musculation à l'Espace Jeunesse Loisirs, le dojo du complexe sportif Marcel Paul partagé avec le CMCAS-EDF et la piste d'aéromodélisme. L'ensemble de ces équipements accueille 27 sections sportives permettant à chaque Gerzatois de vibrer pour le sport de son choix. L'Office Municipal des Sports assure l'animation et le lien entre les clubs

Espaces verts, parcs et jardins ET un espace remarquable et protégé propices aux découvertes et au plaisir de l'observation.

Espace Vert du Bassin d'Orage de Chantemerle



Les aires de jeux étant sommairement aménagées (un terrain de foot, quelques jeux et bancs), **l'endroit est plutôt recommandé pour une pratique sportive ou des activités de détente.**

Le square des Pègues



Au cœur de la cité des Pègues, l'entrée du square est située rue du Onze Novembre.

Espace de détente, il est équipé d'un stabilisé pour la pétanque et d'un plateau multisports.

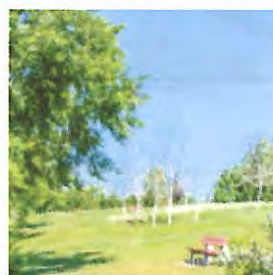
Le parc de la Treille



Ouvert en 2005, le parc de la Treille s'étend sur une surface de 12 300 m². La source qui coule en cascade jusqu'au bassin, un phare en surplomb, les jeux d'enfants, le parcours pédagogique pour identifier les nombreuses variétés d'arbres, constituent autant d'éléments d'agrément, propices à la découverte, aux promenades pédagogiques ou de détente et au temps calme organisé par les accueils de loisirs.



Parc du Galion



Sur une surface d'environ 2 hectares, divers jeux pour les enfants de 2 à 12 ans ont été installés.

Devant la scène extérieure située à l'arrivée du Galion a été créé un amphithéâtre, pour l'instant engazonné, afin de pouvoir, à l'occasion, aux beaux jours profiter de concerts ou spectacles en plein air.

Le Marais de Lambre

Ce marais, situé au nord de notre commune (sur 4 hectares), constitue aujourd'hui **l'une des rares zones refuges pour la faune et la flore**. Dès 1995, consciente de l'intérêt de ce site naturel, la LPO Auvergne (Ligue pour la Protection des Oiseaux) avec l'aide de la municipalité, s'est investie dans **la restauration d'une zone humide**.

VI. L'Education, fondement du PEDT

Vers l'éducation partagée

Avec le lancement en 2013 de la réflexion sur la Réforme des Rythmes Scolaires, celle-ci ouvre le chemin et la dynamique des Projets Éducatifs Territoriaux.

La Ville de Gerzat s'appuie sur cette notion de mission partagée, de culture partagée entre les acteurs de la communauté éducative.

Par l'organisation de ses structures et la conviction de ses agents, des forces vives du territoire, des institutions, des associations, la Ville souhaite placer l'enfant au cœur de ses préoccupations. Il convient de prendre en compte tous les temps qui rythment sa vie, sa journée ainsi que tous les acteurs éducatifs qui l'accompagnent dans ses apprentissages.

Au cours de leur vie, les enfants et les jeunes reçoivent des formes différentes d'éducation

Le Projet Éducatif de Territoire pose l'éducation comme une responsabilité collective et partagée entre toute la communauté éducative, dont les parents sont les premiers acteurs. Il doit viser une mise en articulation de l'éducation formelle avec les éducations non formelles et informelles qui sont aujourd'hui reconnues comme nécessaires dans les parcours éducatifs.

La diversité et la complémentarité de toutes les formes de l'éducation sont essentielles au développement, à l'épanouissement, des enfants et des jeunes ainsi qu'au vivre-ensemble sur le territoire. Les activités de ces temps de vie doivent concourir à l'éducation de l'enfant en dehors de la sphère familiale.

Les publics

Le PEDT 2024-2027 concerne l'ensemble des enfants et des jeunes âgés de 0 à 17 ans.

L'organigramme des services qui œuvrent pour les 0/17 ans



VII. De l'école au Collège

Les écoles de Gerzat



Groupe scolaire Jean Jaurès



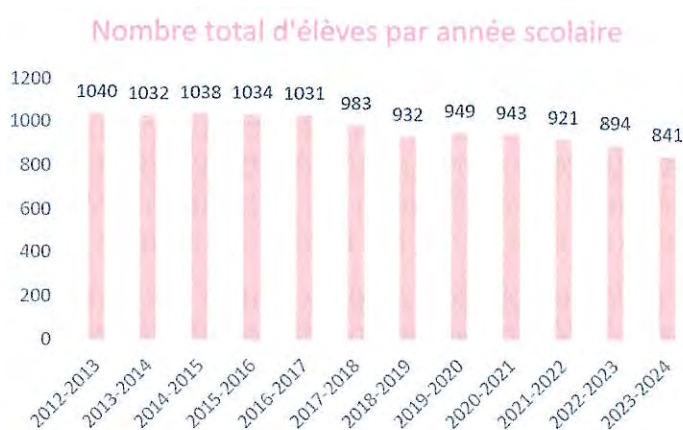
Groupe scolaire Simone Godard



Groupe scolaire Jules Ferry

À la rentrée 2023, 841 enfants empruntent le chemin des écoles maternelles et élémentaires publiques de Gerzat.

	Nombre total d'élèves
2012-2013	1040
2013-2014	1032
2014-2015	1038
2015-2016	1034
2016-2017	1031
2017-2018	983
2018-2019	932
2019-2020	949
2020-2021	943
2021-2022	921
2022-2023	894
2023-2024	841



Année 2023 par école/ Organisation des classes par écoles et nombre d'élèves

JEAN JAURES MATERNELLE

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	
PS	PS/MS	PS/GS	MS/GS	MS	
23	22	22	22	23	112

JULES FERRY MATERNELLE

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	
MS	GS	PS	PS/MS/GS	MS/GS	
23	23	22	23	23	114

SIMONE GODARD MATERNELLE

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	
MS/GS	MS/GS	PS/MS	PS/MS	
22	21	21	21	85



2023
311 enfants
3 Écoles maternelles

JEAN JAURES ELEMENTAIRE

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	CLASSE 7	CLASSE 8	CLASSE 9	
CP A	CP B	CP C	CE1 A	CE1 / CE2 B	CE2 A	CE2/CM1 C	CM1/CM2 A	CM1/CM2 B	
19	18	18	26	19	23	20	27	26	196
1 ENFT EN ULIS			3 ENFT EN ULIS		1 ENFT EN ULIS	1 ENFT EN ULIS	4 ENFT EN ULIS	2 ENFT EN ULIS	

JULES FERRY ELEMENTAIRE

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	CLASSE 7	CLASSE 8	CLASSE 9	
CP/CE1 A	CP/CE1 B	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM1/CM1	CM2	
20	19	21	22	21	22	21	22	22	190

SIMONE GODARD ELEMENTAIRE

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	CLASSE 7	
CP	CP/CE1/CE2	CE1	CE2/CM1	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2	
16	16	23	21	22	22	24	144



2023
530 enfants
3 Écoles élémentaires

Le Collège Anatole France



Informations

Établissement public
Capacité de 717 collégiens
Dispose d'un restaurant self

Classes adaptées

Classe **ULIS**
(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)
Classe **Segpa**
(Section d'enseignement général et professionnel adapté)

Collège Labellisé **E3D**



Enseignement et options

Langues proposées

LV1

Anglais, Portugais

LV2

Allemand, Anglais, Espagnol, Portugais

Autres langues

Grec ancien, Latin

Une démarche **Eco-Citoyenne** et de **Vivre Ensemble**

Formation à la citoyenneté : responsabilité, autonomie et développement durable.

Former des éco citoyens.

Favoriser un climat scolaire harmonieux pour le bien être des élèves et des personnels.

Développer le bien être des élèves et des personnels.

VIII. Des Services de 0 à 17 ans

Le Pôle Petite Enfance

Quatre modes d'accueil

- ↳ Chez l'assistant maternel
- ↳ En établissement d'accueil du jeune enfant
- ↳ En maison d'assistant maternel (MAM)
- ↳ En micro-crèche

Les familles peuvent ainsi faire le choix le plus adapté à leurs besoins.

Chaque mode d'accueil offre une prise en charge individualisée visant à répondre au mieux aux besoins de chaque enfant

Croque Cerise, le Relais Petite Enfance

Croque Cerise est gratuit, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle et Infantile, sa mission est d'informer et d'orienter :

- ↳ Il contribue à la professionnalisation des Assistants Maternels.
- ↳ Il propose aux parents une liste des assistants maternels agréés et les aide dans leurs démarches d'embauche.
- ↳ Des ateliers sont proposés aux enfants en compagnie de leur assistant maternel.

Informations et Coordonnées :

Habiba DERRADJ /Christine MARMIER

Tel : 04 73 23 31 78 - Courriel : rpe@ville-gerzat.fr

2 Allée ANTHONY BARDIN 63360 Gerzat

Le Magicabou, la crèche.

Fonctionnement

Une équipe de professionnels soutient l'enfant dans son développement physique et psychique. Grâce à une présence attentive et bienveillante, elle l'accompagne sur le chemin de l'autonomie et la vie sociale. Elle veille aussi à sa santé, sa sécurité et son bien-être.

Accueil régulier

Accueil de 30 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 7h30 à 18h

Accueil occasionnel

Accueil de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 8h45 à 16h45

Fermeture le mercredi

Le projet de la structure

Il s'appuie sur les travaux effectués par Emmi PIKLER, pédiatre, fondatrice de l'institut LOCZY à Budapest. Les principes essentiels de cette approche prennent racine dans une vision globale de l'enfant interdépendant du monde qui l'entoure.

- ↳ Reconnaître l'enfant en tant qu'être actif, compétent et capable d'initiative,

- ↳ Répondre au besoin d'activité motrice autonome de l'enfant,
- ↳ Considérer l'enfant comme un partenaire de soin.

Pour cela, un aménagement de l'espace a été pensé en fonction du niveau de développement des enfants.

Informations et Coordonnées :

LE MAGICABOU, Multi-accueil

Accueil régulier et occasionnel

Tel : 04 73 23 55 42 - Courriel : lemagicabou@ville-gerzat.fr

4 Place Pommerol 63360 Gerzat

Les autres partenaires du territoire œuvrant pour la petite enfance

Les Maisons d'Assistants maternels

Elles accueillent de jeunes enfants dans un logement leur garantissant santé, sécurité et épanouissement.

Fonctionnement

Les structures accueillent simultanément 8 enfants et deux assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental (PMI).

Au quotidien, pour assurer la continuité de la vie de l'enfant, le parent doit transmettre, par le biais du cahier de liaison, toutes les informations qui pourront être utiles à l'assistante maternelle (nuit agitée, prise du dernier biberon...). Il en sera de même pour l'assistante maternelle sur le déroulement de la journée (sieste, progrès, humeur, repas...). Les assistantes maternelles proposent pour le bien-être et l'épanouissement de l'enfant des sorties extérieures (RPE, bibliothèque, parcs...).

Les Assistants maternels de Gerzat -Accueil à domicile

Fonctionnement

- ↳ Ils sont agréés et suivis par la Protection Maternelle Infantile.
- ↳ Ils bénéficient d'une formation obligatoire et de la possibilité de se former tout au long de la carrière.
- ↳ Ils sont indépendants, employés par les familles.
- ↳ Leur capacité d'accueil est entre 1 et 4 enfants simultanément, de 0 à 6 ans.

La micro-crèche Kidicoop

Fonctionnement

- ↳ La micro-crèche est un établissement qui accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans révolus, avant leur entrée en école maternelle.
- ↳ La principale différence avec une crèche traditionnelle est son nombre de places disponibles. Elle peut accueillir jusqu'à 10 enfants maximum, contre 20 à 50 dans les autres types de structures.
- ↳ La micro-crèche fonctionne en âges mélangés. Cela signifie que tous les enfants sont regroupés quel que soit leur âge.

Leur lien avec le territoire

- ↳ Ils ont la possibilité de fréquenter le RPE.
- ↳ Ils ont un projet déterminant les modalités d'accueil et éducatives.
- ↳ Les assistants maternels de Gerzat sont au nombre de 80 environ.

La Protection Maternelle infantile (PMI)

Le service de protection maternelle et infantile est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

La PMI organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale.

Ce service joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants :

Instruction des demandes d'agrément des assistants maternels,

Réalisation d'actions de formation,

Surveillance et contrôle des assistants maternels ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Il participe, enfin, aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger. Une halte-jeux est organisée dans le cadre de l'action médico-sociale du Conseil général. Elle permet aux parents qui le souhaitent de partager avec leur enfant des temps d'activité.

Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance et la Crèche sont en relation et travaillent ensemble.



Informations et Coordonnées :

Pôle Social

Rez-de-chaussée

4 Place Pommerol 63360 Gerzat

Pour prendre rendez-vous :

Pôle Social : 04 73 23 55 44 (uniquement le mardi)

Antenne PMI Beaumont : 04 73 15 06 70 (les autres jours de la semaine)



Des objectifs communs de ses modes d'accueil

Accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et leur éveil pour les amener vers l'autonomie et la vie sociale.

Veiller à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants.

Les Services pour les enfants et les Jeunes

Les SMEJ – une Direction pour la continuité

Le service des ATSEM, des agents essentiels à la vie de l'école

La mise à disposition, par la Ville de Gerzat, d'agents spécialisés dans les écoles maternelles constitue un partenariat majeur entre l'Éducation Nationale et la commune.

Sur le temps scolaire les enfants sont placés en permanence sous la responsabilité de l'enseignant. L'ATSEM est un acteur éducatif à part entière de la communauté éducative. Membre de la communauté éducative, l'ATSEM participe à l'accueil de l'enfant et sa famille, aux activités pédagogiques et répond aux besoins quotidiens de l'enfant.

À travers ces activités, il est un référent pour l'enfant et sa famille. Il accompagne l'enfant et lui permet de créer de nouveaux liens sécurisants, dans un nouvel espace à découvrir, avec de nouveaux adultes, de nouveaux pairs, de nouveaux rythmes et de nouvelles règles de vie. Son attitude bienveillante facilite ces transitions et offre à l'enfant une sécurité affective pour qu'il puisse s'ouvrir aux autres et entrer dans les apprentissages.

LES FONCTIONS DE L'ATSEM

Des fonctions complémentaires
les unes aux autres.

UNE MISSION EDUCATIVE

- Soins et aide sont apportés aux enfants durant le temps scolaire
- Aide et accompagnement sont apportés aux enfants durant la pause méridienne
- Accompagnement des temps de transition

UNE MISSION D'ENTRETIEN

- Responsable de la propreté des locaux, des classes et du matériel

UNE MISSION PEDAGOGIQUE

- Aide matérielle, à l'enseignant, pour la préparation des activités pédagogiques
- Aide, à l'enseignant, à l'encadrement des activités
- Participation à l'accueil des enfants et au temps de sieste

La Ville de Gerzat compte 12 Atsem qui font partie du Service Municipal Enfance Jeunesse depuis la rentrée 2021/2022

Celles – ci participent au temps de la pause méridienne pour favoriser la continuité éducative entre les différents temps scolaires et périscolaires

Des services pour les enfants, les accueils périscolaires et extrascolaires

Un cadre d'accueil structuré et réglementaire

Les accueils extrascolaires et périscolaires municipaux bénéficient de l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ainsi que du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette organisation permet d'offrir un cadre d'accueil structuré, des taux d'encadrement adaptés et des intervenants diplômés et formés. Garant de la qualité de l'accueil des enfants, le SMEJ s'est structuré autour de 2 pôles éducatifs, extrascolaires et périscolaires.

Courant 2022, un Espace Jeune ouvrira ses portes. Lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges, de découvertes et de loisirs, il sera dédié aux adolescents entre 12 et 17 ans.

Son objectif sera de permettre aux jeunes d'être les acteurs de leurs loisirs, de s'investir et d'être à l'initiative de projets.

Des services pour l'enfant au rythme de la semaine de 4 jours

La Ville de Gerzat a adopté en 2018 la semaine de 4 jours avec les mercredis libérés. Les temps scolaires, périscolaires et de loisirs s'organisent comme suit :

Un projet éducatif au service des enfants et des jeunes...L'éducation des enfants et des jeunes, l'affaire de tous !

La réussite éducative des enfants au travers de l'éducation partagée constitue une priorité pour la Ville de Gerzat.

L'éducation des enfants doit être une ambition reposant sur le lien entre tous les acteurs éducatifs de l'enfance à l'adolescence : parents, enseignants, associations et services municipaux. L'objectif est de construire progressivement un partenariat durable pour définir des projets cohérents, permettre aux enfants, jeunes et à leur famille d'accéder à des services de qualité.

L'éducation doit contribuer non seulement à l'accès aux savoirs fondamentaux de l'enfant et du jeune, mais aussi à son apprentissage de la vie, à sa capacité à se situer et à envisager sa place dans le monde.

L'enjeu du Projet Éducatif est de construire un engagement commun, dans le cadre des services proposés aux enfants et jeunes Gerzatois, fondé sur des valeurs partagées autour **de l'égalité, la solidarité, la laïcité et les droits de l'enfant.**

Le SMEJ est pour les familles un service public essentiel que nous souhaitons préserver, évaluer et améliorer.

La santé, le bien-être, l'épanouissement des enfants et des jeunes, c'est aussi l'affaire du Service Municipal Enfance Jeunesse et de ses accueils !

La ville de Gerzat a choisi, lors de la mise en œuvre du **Plan mercredi**, de **valoriser le rôle éducatif des accueils collectifs de mineurs.**

Ils sont aussi des acteurs **favorisant le développement des enfants et des jeunes ; ils leur permettent de s'épanouir, d'agir dans leur quotidien ainsi que dans la construction de leur avenir.**

Cette finalité s'appuie sur les convictions éducatives des professionnels. La connaissance et **la formation des agents de la Ville de Gerzat.**

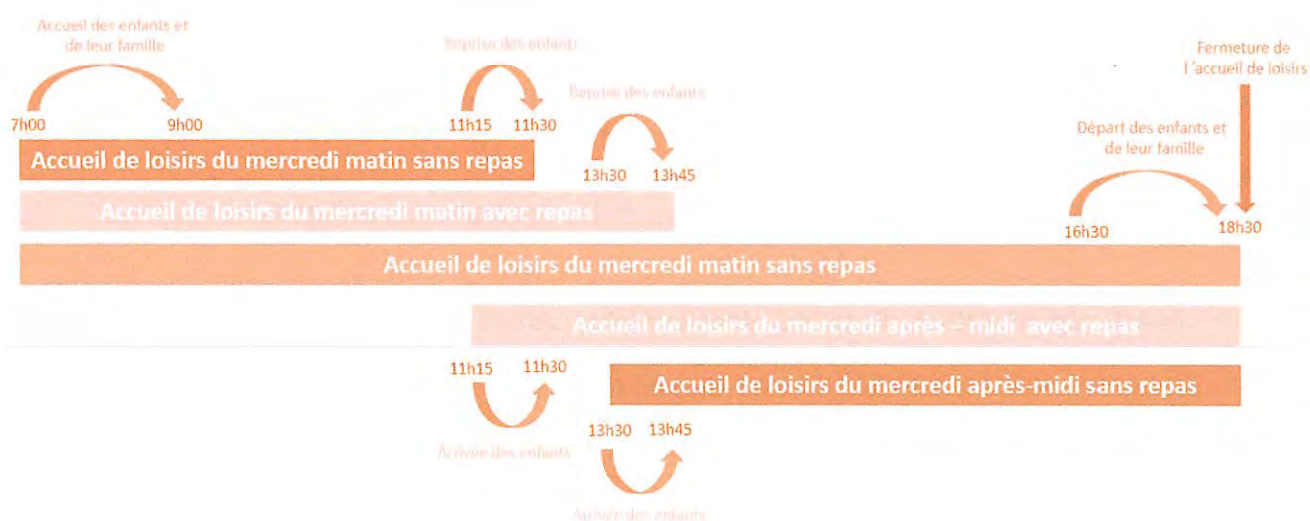
Des convictions et des valeurs partagées au sein du service

- ↳ Favoriser l'autonomie de l'enfant et le développement de la confiance en soi.
- ↳ Promouvoir le « bien vivre ensemble » et le développement d'une citoyenneté active.
- ↳ Construire des parcours éducatifs cohérents et accessibles à tous pour donner du sens aux apprentissages formels et informels, valoriser les talents, renforcer l'estime de soi et développer une co-éducation inclusive.
- ↳ Favoriser la continuité éducative entre les services et les partenaires.
- ↳ Favoriser la notion de développement durable autour de nos projets d'animation.
- ↳ Créer du lien intergénérationnel en mettant en place des projets.

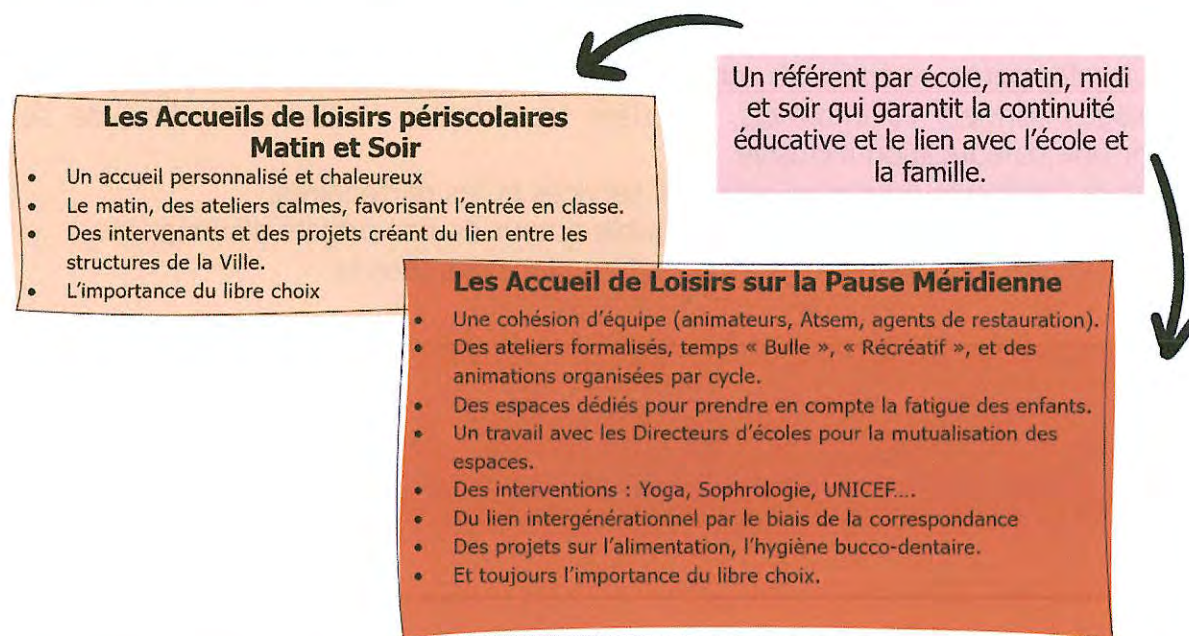


Encadré par l'Education Nationale

Encadré par la Mairie de Gerzat



Continuité de l'organisation des accueils périscolaires



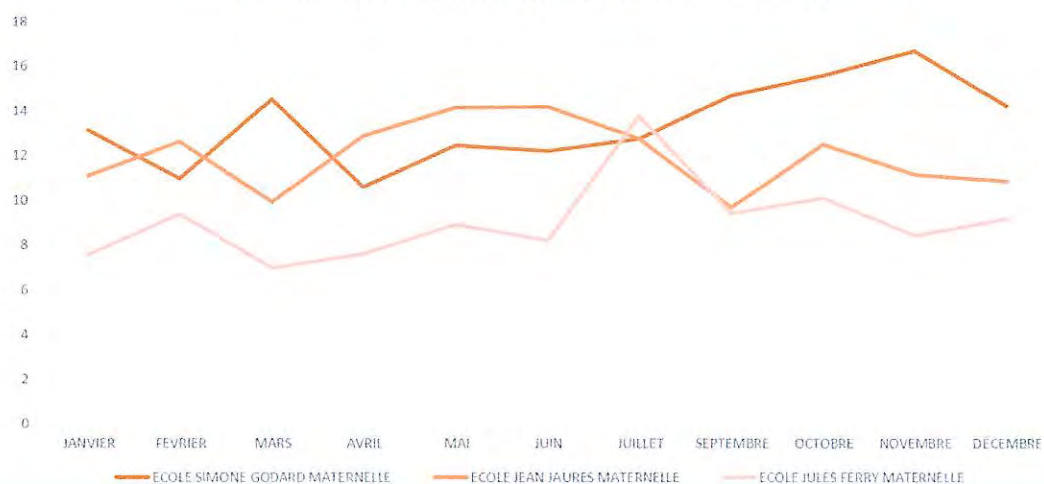
Fonctionnement des accueils de loisirs

Les enfants sont accueillis sur une structure dédiée à l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances – sa capacité est de 110 enfants pouvant être accueillis en même temps – le fonctionnement à la demi-journée permet d'accueillir possiblement plus de 110 enfants différents – les fréquentations ci-après prennent en compte cette solution d'accueil ce qui en résulte les effectifs au-dessus de la capacité d'accueil.

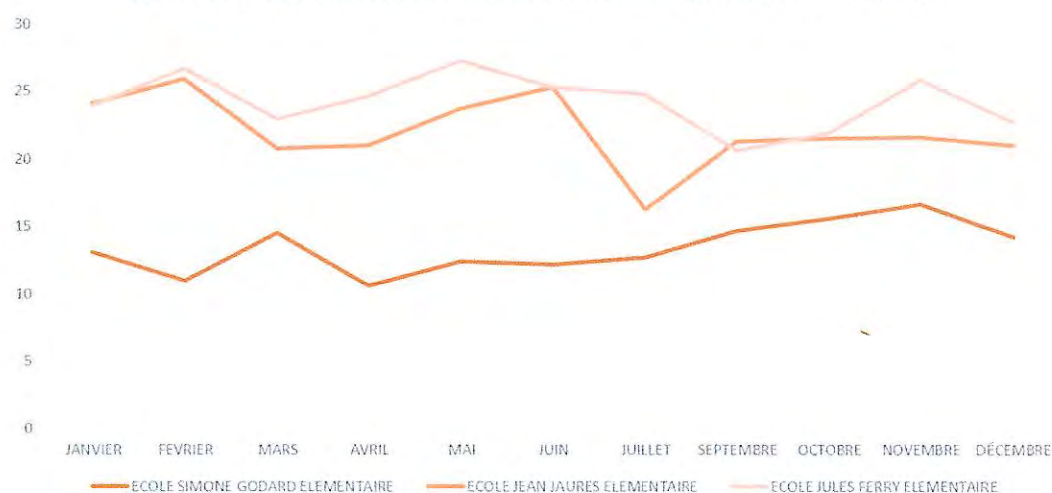


Matin, Midi et Soir en Péri-scolaire, quelques chiffres

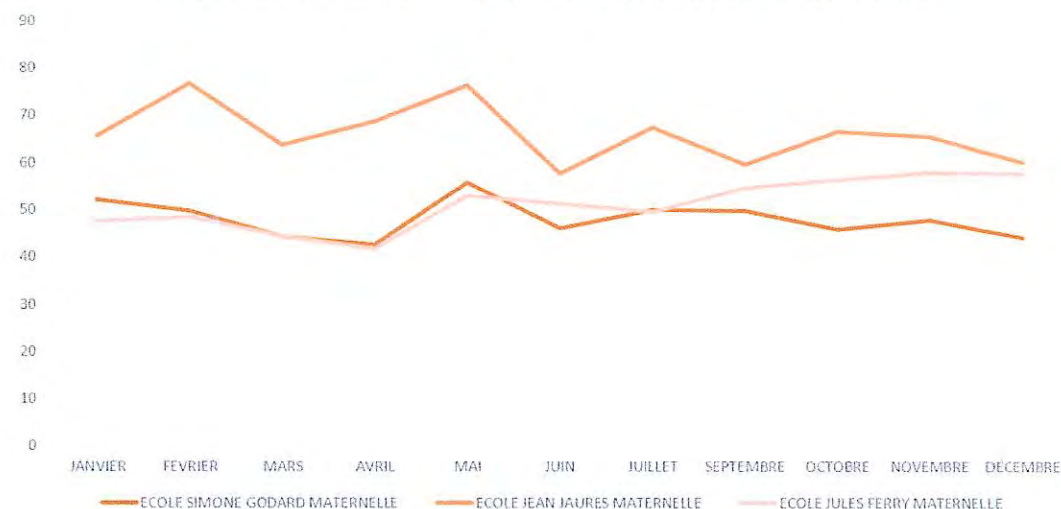
FREQUENTATION MOYENNE 2023 - NOMBRE D'ENFANTS PAR ECOLE MATERNELLE SUR LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES DU MATIN - PAR MOIS



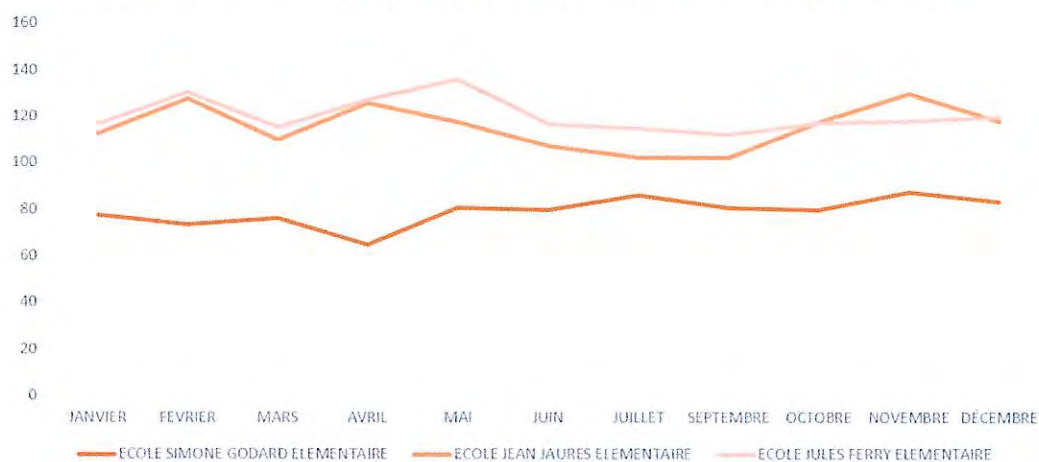
FREQUENTATION MOYENNE 2023 - NOMBRE D'ENFANTS PAR ECOLE ELEMENTAIRE SUR LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES DU MATIN - PAR MOIS



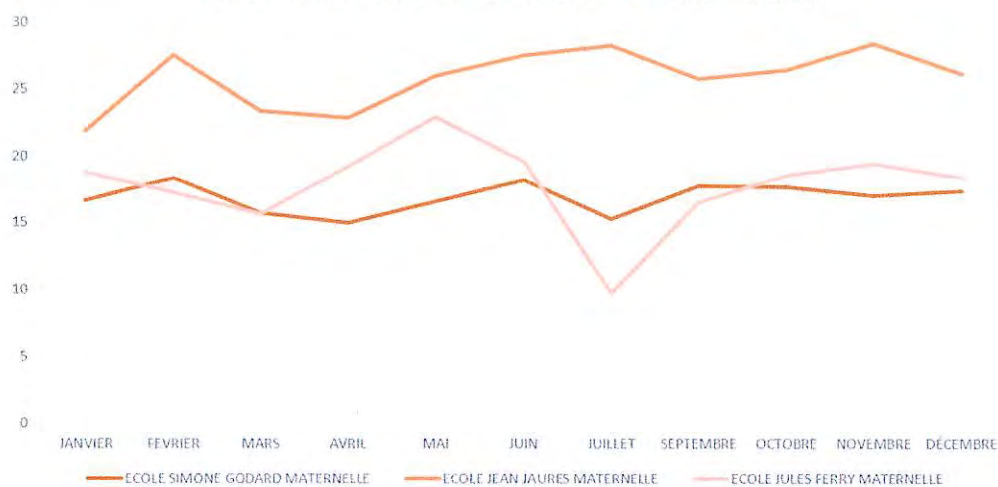
FREQUENTATION MOYENNE 2023 - NOMBRE D'ENFANTS PAR ECOLE MATERNELLES SUR LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES DU MIDI- PAR MOIS



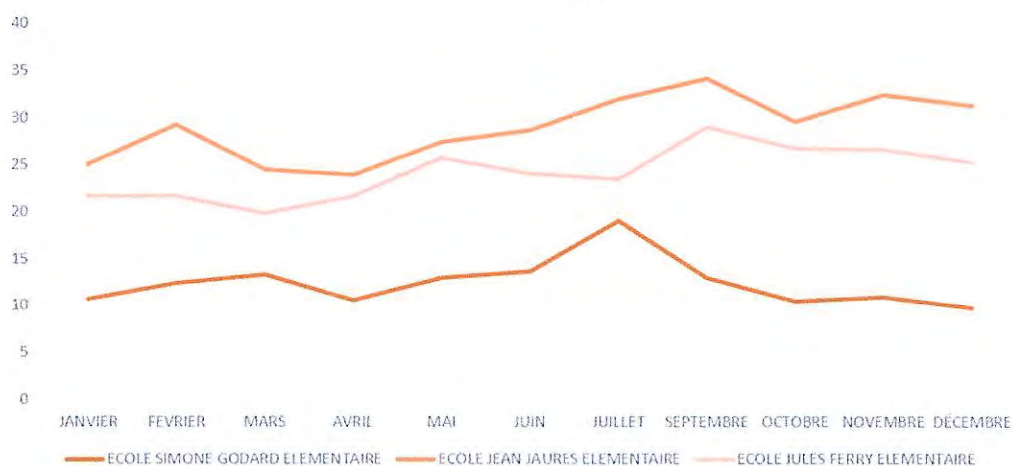
FREQUENTATION MOYENNE 2023 - NOMBRE D'ENFANTS PAR ECOLE ELEMENTAIRES SUR LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES DU MIDI- PAR MOIS



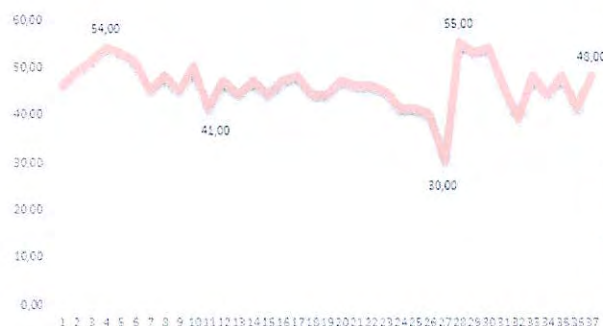
FREQUENTATION MOYENNE 2023 - NOMBRE D'ENFANTS PAR ECOLE MATERNELLE SUR LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES DU SOIR - PAR MOIS



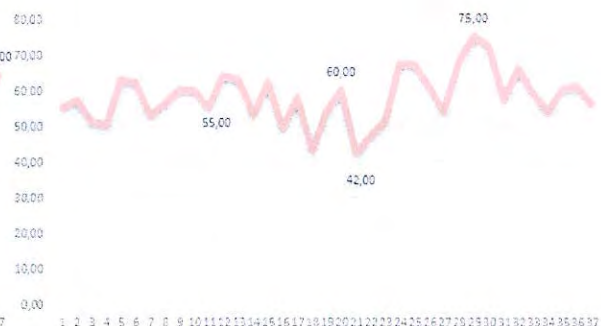
FREQUENTATION MOYENNE 2023 - NOMBRE D'ENFANTS PAR ECOLE ELEMENTAIRE ELEMENTAIRE SUR LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRES DU SOIR - PAR MOIS



FREQUENTATION MERCREDIS 2023 ACCUEIL
MOINS DE 6 ANS



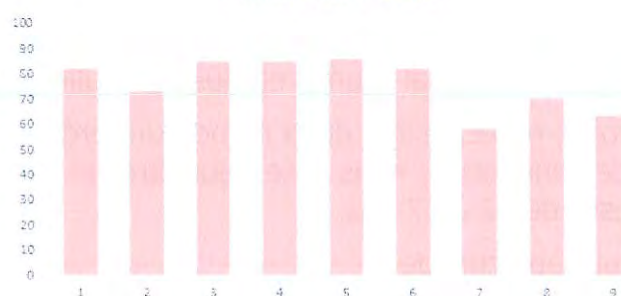
FREQUENTATION MERCREDIS 2023 ACCUEIL
PLUS DE 6 ANS



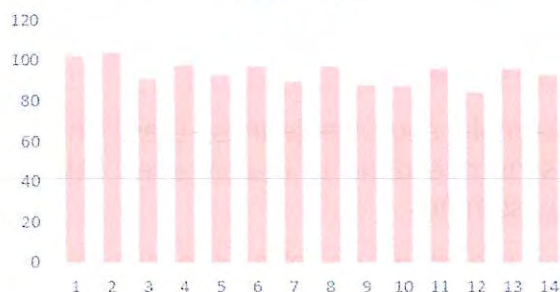
FREQUENTATION TOTAL VACANCES DE
FEVRIER 2023



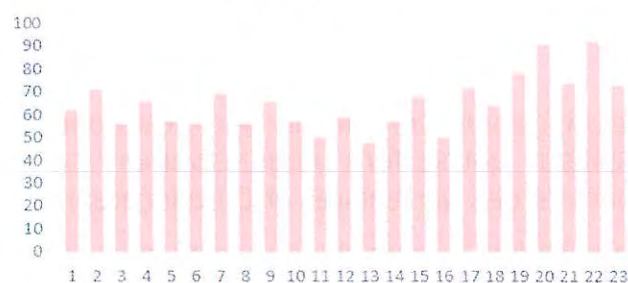
FREQUENTATION TOTAL VACANCES DE
PRINTEMPS 2023



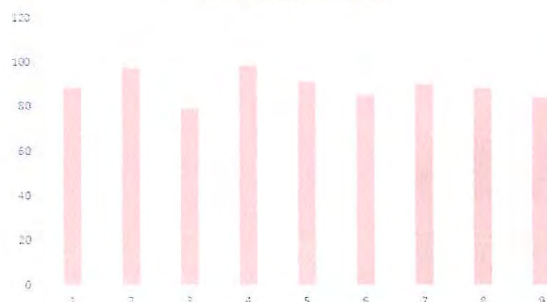
FREQUENTATION TOTAL VACANCES DE
JUILLET 2023



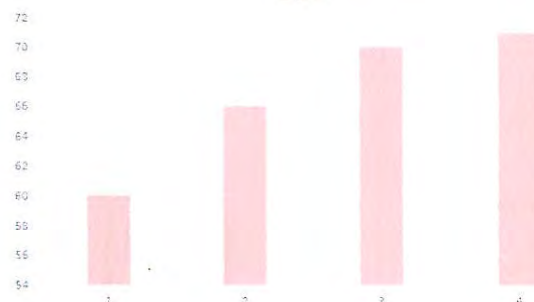
FREQUENTATION TOTAL VACANCES
D'AOUT 2023



FREQUENTATION TOTAL VACANCES
D'AUTOMNE 2023



FREQUENTATION TOTAL VACANCES DE NOEL
2023



IX. 2022 – Objectif jeunes le lancement d'un projet



Le mot de l'élue à l'enfance et la Jeunesse

Inaugurer ce local, rénové, au service et à la disposition des jeunes de notre commune, constitue un moment important pour notre équipe municipale mais également pour l'équipe du Conseil Municipal Jeunes et plus particulièrement pour le premier, initiateur du projet.

Ce projet, réfléchi lors de la mandature précédente, ne repose pas que, sur le fait d'être un lieu de rencontres, mais il se veut être un lieu de synergies des domaines, concernant la jeunesse de 12 à 17 ans.

Il a pour objectifs de :

- Favoriser la continuité et la complémentarité éducative.
- Amener les jeunes à être acteurs de leurs loisirs
- Favoriser les échanges avec et entre les jeunes et leur engagement citoyen
- Découvrir et s'initier aux pratiques sportives et culturelles.
- Prévenir et promouvoir l'éducation à la santé

Il peut se voir comme un tiers-lieu pour faire ensemble avec les jeunes. C'est un projet ambitieux qui se fera progressivement pour qu'il s'inscrive dans la durée, avec l'aide des jeunes et des partenaires et Co-éducateurs que nous sommes.

Il a vocation à créer du lien entre tous les acteurs du territoire et cette jeunesse que nous connaissons engagée et porteuse d'idées nouvelles.

Les jeunes vont s'y rencontrer, rencontrer une équipe compétente et pleines de ressources, qui les accompagne aujourd'hui dans leurs projets.



Le projet

L'Espace Jeunes de la Ville de Gerzat, que souhaitons-nous pour les jeunes ?

↳ Un lieu d'activités mais, aussi, un lieu pour se retrouver, discuter entre eux ou avec un animateur avec lequel ils auront pu établir une relation de confiance. Ces projets, ces espaces et ces temps spécifiques, doivent contribuer à favoriser leur expression, leur autonomie et leur épanouissement.

↳ Réfléchir avec eux, les écouter, répondre à leurs questions, les conseiller, les encourager à monter des projets, aménager un local pour qu'ils s'y sentent bien...développer du temps libre adapté aux adolescents et jeunes adultes, favorisant leur prise d'autonomie et répondant à leurs aspirations.

Les Objectifs Éducatifs

- ↳ Offrir un accueil de qualité et convivial pour les jeunes
- ↳ Amener les jeunes à être acteurs de leurs loisirs
- ↳ Mettre les jeunes en lien avec les projets et les événements phares locaux
- ↳ Développer un partenariat pérenne dans le cadre des actions du local
- ↳ Développer une communication pertinente en direction des jeunes
- ↳ Développer la citoyenneté et l'engagement du jeune

Organisation temporelle de l'Espace Jeunes

L'accueil libre ou informel

C'est un moment qui permet aux jeunes de se retrouver, d'être ensemble, de jouer ensemble, d'échanger, de faire des projets, de mettre en place des activités et animations en autonomie, profiter des jeux sur place, d'un espace cuisine, de matériel d'activités manuelles et sportives. C'est pendant ces temps informels que les jeunes peuvent construire avec les animateurs le programme de leurs vacances et être accompagnés sur leurs projets.

Pendant ce temps dit libre ou informel, les jeunes ont accès librement à l'espace jeunes, un accord est établi entre le jeune, les parents et l'organisateur.

L'accueil Mercredis et vacances :

C'est un moment qui permet aux jeunes, d'accéder aux animations quotidiennes.



L'Espace Jeunes en action

Aller à la rencontre du public sur les espaces publics, les événements culturels.

Proposer un Espace de loisirs, de création, d'engagement collectif.

- Amener les jeunes à découvrir et pratiquer de nouvelles activités: l'accès aux loisirs et aux activités pour tous.
- Engagement des jeunes à exprimer leurs désirs et leurs envies, à découvrir leurs capacités et leurs limites, à s'épanouir individuellement et collectivement, avec des activités permettant par exemple la mixité ou l'intergénérationnel.
- Permettre d'expérimenter, de se confronter et de développer son esprit critique.

- Animations quotidiennes, jeux, activités créatives, cuisines, sportives...
- Sorties pédagogiques en lien avec l'environnement de l'espace jeune (base de loisirs, développement durable, culturelles – spectacles....)
- Stages (Liés à des actions culturelles, sportives...)
- Séjours (neige, été...) Définis et construits avec les jeunes.
- Soirée à thème.
- Animation de rue
- Médiation au collège/lien CM2-6ème

Accompagner les jeunes dans leurs projets et initiatives

Favoriser la participation à la vie locale, l'engagement dans les institutions.

Développer la reconnaissance par l'adulte à travers des petits événements

Susciter la compétence des jeunes, favoriser leur expérimentation vers l'autonomie, et leur prise de responsabilité ainsi que, leur participation à la vie de la cité. Les idées des projets naissent parfois sur les temps d'accueil informel. Public cible 12/17 ans

- Départ en vacances en autonomie avec l'opération « Sac à dos »
- L'organisation de concerts et de festivals
- Participation à des événements culturels, Fête de la musique....
- Mise en place d'actions intergénérationnelles en lien avec l'accueil de loisirs 3-12 ans
- Projet graff dans la ville,
- Accompagnement des jeunes dans le cadre d'Associations Temporaires ou de juniors associations
- BAFA citoyen
- Chantiers de jeunes
- Erasmus +

Pouvoir informer et orienter vers des relais plus spécialisés (emploi, formation, santé, prévention...).

A partir de 16 ans, les questions prioritaires concernent principalement la scolarité, l'accès au monde du travail (orientation, emploi, jobs) et à l'utilité sociale (associations, engagement), la mobilité (transports, voyages, service européen), le logement, la santé, la vie culturelle. L'espace jeune doit se voir comme un lieu d'information pouvant répondre aux questions des jeune

- Mise en relation du public jeune avec les équipements et institutions existants, pour faciliter leur affiliation sociale: accompagner les jeunes dans la construction de leurs trajectoires individuelles et soutenir leur participation collective à la vie publique.
- Une " jeunesse " transversale en lien avec les différents secteurs de l'action publique.
- Espace numérique.

X. Le Conseil Municipal , un engagement pour sa ville

Soucieuse de promouvoir la participation des jeunes sur son territoire, la Ville élit tous les 3 ans son CMJ, depuis 2016.

Il n'est jamais trop tôt pour devenir acteur de ta commune.

Participer à une instance citoyenne dès aujourd'hui, c'est ancrer solidement la notion de démocratie dans chaque enfant que vous êtes et futurs adultes que vous serez. Notre commune vous propose donc de faire partie du Conseil Municipal Jeunes.

En participant au Conseil Municipal des Jeunes, les élus s'initient à la démocratie et au fonctionnement de la commune. Le Conseil Municipal Jeunes, c'est aussi, l'apprentissage à la liberté d'expression, enfants et adultes s'écoutent et s'encouragent dans leurs projets communs.

L'objectif de cette instance participative est de créer, développer et mettre en œuvre des projets concrets autour de différentes thématiques telles que la culture, la solidarité, l'environnement, les loisirs...

Durant leur mandat, les jeunes élus participent aux manifestations organisées par la commune telles que les cérémonies commémoratives, les vœux du maire et les événements créés par les autres CMJ. Chaque CMJ fait un voyage afin de visiter les institutions telles que le Sénat, l'Assemblée Nationale ou bien encore le Parlement Européen à Strasbourg.

En siégeant au sein du Conseil Municipal, tu es un acteur de la vie démocratique et tu représentes les enfants et jeunes de ta commune. Alors engage toi ! Pose ta candidature.



POURQUOI UN CMJ ?

IL TE PERMET :

- De découvrir et apprendre ce qu'est la démocratie.
- D'expérimenter ta place de citoyenne ou de citoyen en te donnant la parole.
- De découvrir et de comprendre le fonctionnement de ta commune, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- D'être actrice ou acteur dans ta ville en réalisant des projets :
 - liés à l'environnement,
 - sur le thème solidarité,
 - en créant des manifestations favorisant le lien entre les habitants
 - des projets culturels...
- D'être le lien entre le Conseil municipal des adultes et les enfants que tu représentes.



DÉMOCRATIE :

Une démocratie est un système politique dans lequel le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens. Ces derniers exercent leur souveraineté en votant.

CITOYENNE OU CITOYEN :

Un citoyen est une personne qui dispose de droits politiques dans un pays. Un citoyen vote et peut être élu à des fonctions politiques.

XI. Le Service Municipal de Restauration, un service qui s'engage

Fonctionnement

L'ensemble des repas est préparé à la cuisine centrale de Jules Ferry, par le personnel communal (2 cuisiniers responsables de production alternativement chaud et froid et 12 agents de restauration). Ils sont consommés dans l'un des 5 satellites : la crèche, les écoles, le foyer restaurant et le portage à domicile.

En période scolaire, elle produit chaque jour environ 730 repas pour la crèche, les 3 groupes scolaires, le foyer restaurant et le portage à domicile. Les repas sont également préparés pour les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs le mercredi.

En période de vacances scolaires, elle produit environ 230 repas pour la crèche, l'accueil de loisirs, le foyer restaurant et le portage à domicile.

Pour info et à retenir

- ↗ La part des produits issus de l'agriculture biologique et /ou de l'agriculture raisonnée est en progression.
- ↗ La mise en place d'une lutte contre le bruit.
- ↗ La mise en place d'un projet de lutte contre le gaspillage.

Pour les tout - petits de la crèche

Chaque jour les repas sont confectionnés par les agents du service au sein de la cuisine centrale.

Ils sont réalisés à partir de produit frais. Une purée différente est proposée chaque jour afin d'éveiller le goût de nos petits bambins, il en est de même pour les compotes.

Pour les enfants des écoles, variété et équilibre des repas

Parce que l'équilibre alimentaire est essentiel au bon développement des enfants, la Municipalité propose selon un plan alimentaire qui répond aux recommandations du Groupement d'Étude des Marchés en Restauration collective et de Nutrition (GEMRCM), un menu à 5 composants à chaque repas :

- ↗ Une entrée ;
- ↗ Un plat principal (protéines) ;
- ↗ Un accompagnement (légumes et /ou féculents) ;
- ↗ Un produit laitier ;
- ↗ Un dessert (fruit /dessert lacté/ pâtisserie).

Les besoins en protéines, fer et calcium des enfants sont ainsi couverts. La découverte culinaire et la diversité alimentaire ont également toute leur place dans les restaurants scolaires. C'est pourquoi des repas à thème sont régulièrement proposés.

XII. Multisport, une action complémentaire

La ville de Gerzat propose des activités multisports les mercredis après-midi pour les enfants de CE2, CM1, CM2 scolarisés à Gerzat.

L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs de la ville. L'activité principale est la randonnée dans le parc des volcans, les enfants participent aussi à des rencontres sportives avec les enfants d'autres collectivités.



Les activités multisports du mercredi après-midi ont repris depuis la rentrée.

Les randonnées dans le parc des volcans sont désormais enrichies d'animations sur la faune et la flore de notre région pour le plus grand plaisir des enfants particulièrement curieux cette année. D'autres activités sportives sont d'ores et déjà envisagées tout au long de l'année squash, soccer, géocaching, mini-golf..., si le contexte sanitaire le permet.

Des vacances sportives avec les ETAPS pour se dépasser

Une semaine sportive pour de jeunes Gerzatois

Etant donné le contexte sanitaire, les ETAPS (éducateurs sportifs territoriaux) ont dû s'adapter en organisant cet été une semaine sportive sans hébergement du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet.

Les enfants ont participé à des activités physiques de pleine nature, essentiellement dans le parc des volcans. Au programme, de la randonnée, de l'orientation, du biathlon, de la cani rando et du vtt.

Les enfants, dont la majorité n'étaient pas habitués à pratiquer autant d'activités sportives, ont fait preuve de beaucoup de ténacité. Ils ont su former un groupe très soudé qui leur a permis de dépasser leurs limites. Les éducateurs, ravis de cette cohésion, ont ainsi rempli leur mission avec une grande ouverture d'esprit, semant ainsi de petites graines dans le cœur de ces jeunes sportifs en herbe.



XIII. Éducation Nationale, et Gerzat, des Partenaires.

Depuis 6 ans, la Ville et l'Éducation Nationale ont impulsé au travers de son ancien PEDT une réflexion sur la continuité éducative pour les enfants et entre les différentes structures sur le territoire.

Le but de ce projet est d'institutionnaliser et pérenniser le partenariat initialement engagé au service de l'accueil du jeune enfant. Il s'agit de développer une culture professionnelle commune et de programmer des actions concertées entre structures petite enfance, écoles maternelles et service municipal.

Les objectifs de ce projet :

Rechercher une cohérence en matière d'accompagnement éducatif et d'accueil global de l'enfant sur le territoire.

Partager les connaissances et les pratiques professionnelles pour construire une culture commune.

Développer le lien et la cohérence entre les objectifs des projets éducatifs et pédagogiques des différentes structures

Rappel de l'historique de la réflexion entre la ville et l'école

Des visites ont été organisées par les professionnels, dédiées à la connaissance, par les enfants et la crèche, de l'école maternelle.

Une réflexion partenariale a ensuite été menée, en 2019 avec tous les professionnels de la petite enfance de la commune (crèche, RAM, enseignants des écoles maternelles, service municipal enfance jeunesse) afin de faciliter, **sécuriser et assurer la continuité de l'accueil du jeune enfant**.

- Suite à ces échanges, des actions ont vu le jour.
- Visites réciproques des structures par tous les professionnels,
- Élaboration d'actions communes,

Formations communes (neurosciences, travailler ensemble : enseignants -ATSEM).

Le cadrage institutionnel

Ce projet s'appuie sur la cohérence entre les deux partenaires, leurs programmes, leurs projets, leur fonctionnement :

1. Les orientations ministérielles : décret 2006, programmes 2015, Loi pour une école de la confiance, circulaires de 2012 et 2013, circulaires de rentrée 2019 et 2020,
2. Projet de territoire pour la commune de Gerzat (PEDT),
3. Projets d'écoles
4. Projet éducatif du SMEJ (et labellisation du plan mercredi),
5. Projet éducatif et pédagogique du multi-accueil,
6. Projet de fonctionnement du RAM (volet éducatif et pédagogique).

XIV. Des associations de parents investies, et sources de proposition

La collaboration entre la Ville de Gerzat et les Associations de parents d'élèves peut revêtir différentes formes. La démarche peut se traduire par une participation qui se veut être comme une ressource. Le choix, dans ce nouveau PEDT est de favoriser la participation des parents par la mise en place d'une instance dédiée venant compléter les attributions respectives du comité de pilotage et des conseils d'école sans pour autant s'y substituer. À Gerzat, les parents sont des acteurs et des partenaires éducatifs avec qui nous sommes continuellement en échange. Nous les sollicitons avec une volonté affirmée de les faire participer.

En 2023, la Ville a réaffirmé son souhait, en organisant un comité technique permettant cet échange indispensable et il en résulte aujourd'hui un retour positif, au bénéfice des enfants et à l'investissement de tous, école, parents et commune.



Sensibilisation aux gestes qui peuvent sauver

Avec l'association « Les P'tits Héros »

Sur proposition de l'Association de Parents de l'École Jules Ferry, Récré 'active, et dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire de la commune, l'association Les P'tits Héros intervient dans les écoles afin de sensibiliser les enfants aux premiers secours.

Cette action menée dans les 3 groupes scolaires, est financée par la collectivité.

Fort d'investir les parents dans la réflexion globale du parcours éducatif des enfants, le projet a été lancé entre l'Éducation Nationale, la Ville et l'Association.

L'association Les P'tits Héros intervient ainsi depuis le 13 novembre auprès des classes de grande section, de CE2 et de CM2, à raison de 3 interventions dans l'année pour chaque enfant, sur des séances de 30 minutes à une heure et ce, dans toutes les écoles de la commune.

Cette action menée dans les 3 groupes scolaires, est financée par la collectivité.

Fort d'investir les parents dans la réflexion globale du parcours éducatif des enfants, le projet a été lancé entre l'Éducation Nationale, la Ville et l'Association.

L'association Les P'tits Héros intervient ainsi depuis le 13 novembre auprès des classes de grande section, de CE2 et de CM2, à raison de 3 interventions dans l'année pour chaque enfant, sur des séances de 30 minutes à une heure et ce, dans toutes les écoles de la commune.

Les élèves sont sensibilisés à la prévention et au secourisme.

Les formateurs, majoritairement des soignants, initient les enfants avec pédagogie au travers de divers jeux.

Cette action sera menée tous les ans afin que chaque enfant puisse en bénéficier tout au long de sa scolarité en réactualisant ses connaissances.



XV. Le Plan mercredi, le bon plan

Le "Plan mercredi" : de quoi s'agit-il ?

L'État, en partenariat avec les CAF, accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

Une charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- ↳ Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires
- ↳ Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- ↳ Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- ↳ Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

La Ville de Gerzat a obtenu le label qualité « Plan mercredi » décerné par l'État, lequel encadre les activités périscolaires des enfants des écoles maternelles et primaires, notamment l'organisation de la journée du mercredi dans les accueils de loisirs. Le choix de notre commune est d'élargir cette réflexion pendant les jours de vacances, pour assurer une continuité dans nos actions.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre du Projet éducatif territorial.

Nos objectifs restent les mêmes, favoriser l'accès de tous aux activités et en luttant contre les inégalités sociales et scolaires. Vivre ensemble des moments riches en partage et en découverte.

Au-delà du label, une volonté éducative

Le projet repose sur une idée de parcours animés par des animateurs, des associations ou des intervenant.



Arti' culture

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités

- Favoriser l'accessibilité à tous les enfants aux structures et projets liés à l'art sur le territoire communale et intercommunale.
- Valoriser la culture (locale, ancestrale, étrangère, etc.) qui offre des thèmes variés et riches pour les enfants.
- Développer l'accessibilité aux arts.
- Créer des projets ou participer à l'organisation d'événements qui feront des accueils des lieux d'ouverture et de partage.
- Découvrir des lieux et des événements locaux de qualité et adaptés.

Objectif en lien avec les projets d'école:

- Assurer la continuité des apprentissages
- Favoriser la réussite éducative

ATELIERS PROPOSES

- Ateliers créatifs avec des intervenant plasticiens.
- Visites des musées et d'exposition du territoire.
- Atelier d'écriture de chansons.
- Projet avec le service culturel « La première séance »
- Projet avec le service culturel « atelier découverte des métiers du spectacle ».
- Programmation jeunes avec le service culturel.
- Atelier Histoire et patrimoine de la Ville de Gerzat (maquettes, visites animées...)
- Adhésion et participation au dispositif « Lire et Faire Lire ».
- Heures du conte à la Médiathèque.
- Sorties pédagogiques.
- Éveil musical pour les tous petits

LES MOYENS

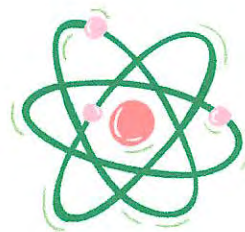
- Les locaux de l'EJL pour accueillir les activités
- Les salles de spectacles.
- L'espace médiathèque.
- Malle musique.

ARTI'CULTURE

Le logo sur les programmes

LES PARTENAIRES

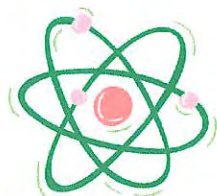
Service Culturel
École de Musique de Gerzat
Médiathèque Alphonse Daudet
Musées de la communauté d'agglomération.
Le Cinéma le Rio
Le conservatoire de musique de Clermont-Ferrand.
Les intervenants spécialisés dans les domaines concernés



Sciences et Nature

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités

- Favoriser les apprentissages et l'expérimentation.
- Favoriser les apprentissages (Les animateurs ont un rôle éducatif, avec nos autres partenaires que sont l'école, la famille et les autres Co-éducateurs...)
- Favoriser la connaissance de son territoire et de son patrimoine historique.
- Favoriser la notion de développement durable.
- Objectif en lien avec les projets d'école
- Assurer la continuité des apprentissages
- Favoriser la réussite éducative



Le logo sur les programmes

ATELIERS PROPOSES

- Ateliers autour du Jardin.
- Ateliers autour des sens.
- Ateliers autour du Tri
- Ateliers « Numérique »
- Journées Rando'.
- Sortie au musée
- Participation à Astucsciences

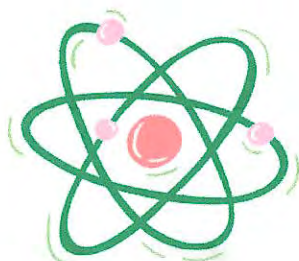


LES PARTENAIRES

- Services techniques de la Ville ;
- Agent de la collectivité spécialisé en informatique pour animer des ateliers.
- ETAPS
- LPO
- Association les Petits Débrouillards
- Les intervenants spécialisés dans les domaines concernés.

Les Moyens

- Les locaux de l'EJL pour accueillir les activités
- Salle informatique.
- Sorties pédagogiques
- Malles pédagogiques sur le tri sélectif.
- Formation des animateurs sur les activités liées à l'environnement et aux activités scientifiques.





Pass'sport et Jeu Co

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités.

- Favoriser le développement psychomoteur de l'enfant.
- L'apprentissage à l'autonomie
- Favoriser et promouvoir auprès des enfants les activités physiques régulières.

Objectif en lien avec les projets d'école:

- Complémentarité des activités physiques et sportives.

Le logo sur les programmes

ATELIERS PROPOSES

- Les mercredis sportifs des ETAPS (dans le cadre de l'USEP)
- Une journée balisée « sport et santé » sur l'année.
- Mise en place d'Olympiades.
- Mise en place de jeux d'orientation



Les Moyens

- Les complexes sportifs.
- Les gymnases de la ville.
- Les événements sportifs sur le territoire

Les Partenaires

- Les ETAPS de la Ville
- Les animateurs sportifs (BPJEPS APT) du SMEJ.
- Les associations volontaires



PARCOURS D'ÉDUCATION :

Parcours du p'tit citoyen

Les objectifs du Projet éducatif de la Ville correspondant à ces activités.

- Favoriser les savoirs-être et la socialisation pour permettre à l'enfant de s'intégrer.
- Favoriser le collectif, mais aussi l'individualité dans ce collectif dans le respect de l'autre et de la différence (L'enfant est un individu dans le groupe, mais il doit prendre en compte ses pairs, idée de partage et de tolérance, prise en compte du handicap, différence culturelle...).
- Favoriser la citoyenneté et la participation citoyenne (l'enfant est Gerzatois, mais un citoyen de l'Europe et aussi du monde).
- Favoriser la notion d'intergénérationnelle.

Objectif en lien avec les projets d'école:

- En complémentarité avec les apprentissages civiques vus à l'école.



XV. L'évaluation, une étape essentielle

Le PEDT formalise une démarche de territoire, permettant de traduire l'engagement des différents partenaires à coordonner leurs actions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, dans un souci de cohérence et de qualité éducative.

Afin de mesurer les résultats et de faire évoluer le projet pour renforcer son efficacité, il est indispensable d'évaluer les actions mises en place.

Les acteurs de l'évaluation

L'évaluation du PEDT est réalisée par le comité de pilotage local, chaque année scolaire et à l'issue de la durée de la convention. Dans l'intervalle, l'évaluation continue du projet, permet d'orienter ses objectifs et d'adapter ses activités tout au long de l'année.

La méthode

Il est important de définir la méthode et les outils pour collecter des données au cours du déroulement du projet.

- Adhésion de la communauté éducative

La méthode doit s'appuyer sur les acteurs du comité de pilotage local. L'adhésion est essentielle pour favoriser l'implication dans l'élaboration d'un diagnostic partagé qui servira de base pour la définition du nouveau PEDT.

- Les modalités :

Elle ne doit pas seulement consister en la réalisation d'un bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle constitue un outil pour les acteurs éducatifs locaux :

- Pour communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEDT auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet
- Pour apprécier l'impact de la mise en œuvre du projet et de ses actions.
- Pour piloter le projet éducatif territorial, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés.

Le PEDT s'inscrit nécessairement dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté. Il n'a pas été ainsi souhaité de figer un système d'évaluation rigide. L'évaluation relève en effet d'un travail en commun des partenaires.

Le référentiel d'évaluation proposé s'appuie sur les six orientations stratégiques du PEDT.

Pour chaque objectif opérationnel rattaché à ces orientations, des critères d'évaluation sont proposés, de natures différentes, permettant de juger :

- Sa pertinence
- Son efficacité
- Son impact

Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des publics, des partenaires, des professionnels ayant un lien avec le projet.

Questionner le pilotage du projet.

Concertation / co-construction du projet

- Un groupe de pilotage représentatif a-t-il été constitué ?
- Dans quelle mesure assure-t-il le suivi du projet ?
- Dans quelle mesure permet-il d'influer sur l'évolution du projet ?

Organisation territoriale du projet - Le territoire a-t-il pris en compte :

- Les modalités d'accueil des enfants sur les temps extrascolaires et périscolaires ?
- Les ressources existantes sur le territoire (associations, intervenants) ?
- Les habitudes des familles en matière de loisirs (sportifs, artistiques, ...) ?

Articulation du projet avec les différents acteurs éducatifs du territoire

- Le PEDT prend-il appui sur un diagnostic de territoire ?
- Dans quelle mesure le PEDT prend-il en compte les actions et projets portés par les différents acteurs éducatifs du territoire ?
- Les différents acteurs éducatifs se connaissent-ils ? se reconnaissent-ils ?
- Dans quelle mesure les différents acteurs éducatifs se sont-ils appropriés le PEDT de manière globale ?
- Dans quelle mesure chacun des différents acteurs éducatifs ont-ils une place dans ce PEDT ?

Coordination du PEDT

- Existe-t-il une coordination du PEDT sur le territoire ?
- Un professionnel est-il chargé de la coordination globale du PEDT ?
- Le coordonnateur est-il reconnu par les partenaires éducatifs ?
- Le coordonnateur est-il en mesure d'exercer une coordination pédagogique du projet dans sa globalité ?

Démarche d'évaluation

- Les modalités et critères d'évaluation du PEDT ont-ils été anticipés ?
- Les modalités prévues permettent-elles d'évaluer :
 - La cohérence du projet : au regard des valeurs portées par le territoire / du contexte institutionnel et réglementaire ?
 - La pertinence du projet : au regard de l'état des lieux et du diagnostic initiaux ?
 - L'efficacité du projet : au regard des objectifs initialement fixés ?
 - L'efficience du projet : les résultats sont-ils à la mesure de l'ensemble des moyens et ressources mobilisés ?
 - L'impact global du projet sur le territoire : au regard des effets attendus et des effets induits (non attendus) ?

Questionner les intentions éducatives du projets

Objectif général 1 :

Favoriser la réussite éducative et le bien grandir à Gerzat

Critères :

- Réduire les inégalités
- Prendre en compte le rythme et les besoins et attentes des enfants
- Prendre en compte la notion de bienveillance
- Favoriser le Vivre ensemble
- Favoriser l'accessibilité aux services
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes
- Favoriser l'engagement citoyen
- Développer des actions de prévention en direction des jeunes
- Développer des actions respectant la notion de développement durable
- Créer du lien entre les générations
- Favoriser les apprentissages pour l'ensemble des temps de l'enfant
- Développer l'inclusion numérique

Indicateurs pour évaluer les aspects quantitatifs :

- Nombre d'enfants, de jeunes, de familles touchées par les différents domaines d'intervention,
- Nombre d'acteurs mobilisés par les projets et actions visant les différents domaines d'intervention,
- Nombre de structures développant les différents champs d'intervention,
- Nombre d'actions organisées développant les champs d'action suivant.

Indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Articulation des services avec les projets d'écoles et les dispositifs existants,
- Mise en place par les structures de règles communes ou de projets communs dans l'accueil des enfants – règles communes,
- Amélioration et aménagement des Locaux et espaces de vie adaptés,
- Formation des intervenants
- Diversité et la complémentarité des actions au travers des programmes,
- Existence d'une alternance entre temps calmes et activités au sein de la journée de l'enfant,
- Mise en place des conditions permettant la sieste des plus petits suivant leur besoin,
- Adaptation éventuelle des activités en fonction des besoins de l'enfant,
- Conditions de mise en œuvre pour favoriser la notion de choix pour les activités,
- Conditions de mise en œuvre des ENI

Moyens

- Enquête auprès des enfants et des parents sur la nature de l'offre mise en place,

- Évaluation des équipes éducatives sur les modalités d'articulation des différents temps de l'enfant,
- Evaluation des enseignants sur les actions mis en place de manière commune,
- Retours des instances de concertation d'enfants et de jeunes.

Périodicité de l'évaluation : année scolaire

Objectif général 2 :

Renforcer les articulations de manière cohérente entre les différents temps de l'enfant et favoriser la continuité éducative.

Critères :

- Cohérence et Continuité entre les temps
- Cohérences et Continuité entre les acteurs
- Connaissance du développement, des besoins et des attentes du public

Indicateurs pour évaluer les aspects quantitatifs :

- Nombre d'actions, de passerelles, de liens mis en place pour favoriser la cohérence et la continuité entre les différentes structures,
- Nombre d'enfants, de jeunes concernés,
- Nombre de partenaires travaillant ensemble,
- Nombre de formations communes,
- Fréquence des réunions du comité de pilotage et des comités techniques et groupes de travail,
- Nombre de réunions de travail entre acteurs éducatifs pour harmoniser les règles de fonctionnement,
- Taux satisfaction des acteurs éducatifs sur l'organisation mise en place.

Indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Liens mis en place entre les équipes scolaires, périscolaires, extrascolaires et évaluation des actions
- Actions formalisées entre partenaires et évaluations de celles-ci
- Satisfaction des familles dans la place qui leur est attribuée (instances, rencontre, communication des programme)

Moyens

- Temps d'échanges entre les différents acteurs éducatifs avant la rentrée scolaire,
- Mettre en place des temps d'échange entre les différents acteurs sur les pratiques professionnelles,
- Réunions/conférences aux familles animées par les différents acteurs éducatifs.
- Formations communes
- Expertises internes aux services de la ville et expertises des partenaires en lien avec les actions

Périodicité de l'évaluation : année scolaire



Objectif général 3 :

Favoriser l'inclusion des enfants dans les différents accueils et structures

Critères :

- Rendre accessible aux enfants, les différents services proposés.
- Utiliser les dispositifs proposés ou définis avec les partenaires pour faciliter l'accessibilité aux services.

Indicateurs pour évaluer les aspects quantitatifs :

- Nombre d'enfants accueilli,
- Nombre de familles rencontrées,
- Nombre de partenaires associés,
- Nombre de personnel encadrant les enfants.

Indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Efficacité du plan d'accompagnement – suivi des acteurs,
- La formation des professionnels dans le but de développer une culture commune,
- Aménagement et besoins logistiques dans le cadre de l'accompagnement.

Moyens

- Définir un plan d'accompagnement des familles
- Lien et évaluation entre les partenaires dans l'accompagnement des familles et sur les dispositifs mis en place

Périodicité de l'évaluation : année scolaire

Objectif général 4 :

Favoriser la communication et la cohésion entre les partenaires (Familles-Partenaires Institutionnels – Associations-Ville)

Critères :

- Communication
- Cohésion

Indicateurs pour évaluer les aspects quantitatifs :

- Nombre de partenaires institutionnels sollicités dans le cadre des projets
- Nombre de partenaires institutionnels ayant adhéré aux actions et aux projets définis
- Nombre d'associations sollicités dans le cadre des projets,
- Nombre d'associations ayant adhéré aux actions et aux projets définis
- Nombre de partenaires associés dans le cadre des groupes de travail,
- Nombre de parents inscrits dans le cadre des actions et projets proposés.

Indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Evaluation par les partenaires institutionnels des actions mis en place dans les domaines d'intervention et pertinence de la place donnée à ceux-ci,
- Évaluations des associations, des actions mises en place dans les domaines d'intervention et pertinence de la place donnée à ceux-ci,

- Place donnée aux parents dans le cadre des actions et pertinence de la place donnée à ceux-ci,

Moyens

- Les programmes proposés dans le cadre des accueils,
- La journée Petite Enfance / Enfance –Jeunesse dédiée aux familles et aux réseaux de professionnelles,
- Les comités de pilotages, techniques et groupes de travail,
- Enquête pour les participants et évaluation des actions

Périodicité de l'évaluation : année scolaire

Objectif général 5 :

Renforcer les partenariats sur le territoire, pour garantir la continuité et la complémentarité de l'offre éducative via le « Plan Mercredi »

Critères :

- Renforcer les partenariats
- Garantir la continuité et la complémentarité dans le cadre du « plan mercredi »

Indicateurs pour évaluer les aspects quantitatifs :

- Nombre de partenaires initiaux faisant partie du projet
- Nombre de partenaires en plus ayant adhéré aux projets

Indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Evaluation de l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements,
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants,
- Evaluation de la qualité des activités avec les professionnels dans le cadre des accueils, avec les partenaires dans le cadre du COPIL,
- Prise en compte du développement des compétences psychosociales des enfants,
- Prise en compte de la notion de citoyenneté dans les actions,
- Prise en compte de l'autonomie des enfants dans les activités proposées,
- Prise en compte de la découverte de leur territoire,
- La participation des parents,
- Retour de satisfaction des enfants quant aux programmes proposés.

Moyens

- Formation des professionnels,
- Projet d'école
- Projet de l'Accueil Collectifs de Mineur
- Les projets communs,
- Les instances de concertations
- Le programme abordé par les enfants en classe
- Les activités périscolaires proposées
- La convergence des deux dans des temps spécifiques

Périodicité de l'évaluation : année scolaire

Développer un système de suivi et d'évaluation pertinents des dispositifs et projets pour favoriser les améliorations des actions et des projets.

- Système de suivi
- Évaluation
- Axes d'amélioration

- Nombre de concertation de toutes les instances traitant de l'évaluation,
- Nombre d'outils mis en place pour traiter du suivi et de l'évaluation,
- Nombre de professionnels dans le cadre des accueils traitant de l'évaluation,
- Nombre de retour d'évaluations en fonction du nombre des actions proposées.

- Retours des évaluations des projets pédagogiques,
- Informations nécessaires,
- Construction d'indicateurs pertinents,
- Outils et procédures permettant le recueil des informations en temps voulu,
- Procédures de traitement impliquant les différents acteurs,
- Modalités de diffusion des données une fois traitées avec les acteurs concernés

- Fiches d'évaluation par action
- Collectes et analyses
- Instances de concertation
- La formation des acteurs
- Réinterrogation du diagnostic

A word cloud visualization featuring various terms in French. The most prominent words are "Education Maternelle" and "enfants". Other visible words include "école", "vivre", "compétences", "Partager", "sport", "citoyen", "partenaires", "culture", "SMEJ", "psychosociales", "Grandir", "RAM", "écouter", "Magie", "terre", "l'imagination", "développement", "interne", and "partout". The words are arranged in a circular pattern, with some overlapping.

Signataires du Projet

**Monsieur le Préfet
du Puy de Dôme**

**Monsieur le Maire de la Ville
de Gerzat**

**Monsieur le Directeur
Académique de
L'Éducation Nationale
du Puy de Dôme**



Joël MATHURIN

Serge PICHOT

Dominique Terrien

L'Éducation est l'arme la plus puissante
qu'on puisse utiliser pour changer le
Monde.

Nelson Mandela

Prix Nobel de la Paix 1993 et Président de l'Afrique du Sud



Nom et prénom : Serge PICHOT

Fonction : Maire de la Ville de Gerzat

Adresse postale : Place de la Liberté 63360 GERZAT

Téléphone : 04 73 25 00 14

Courriel : monsieur.le.maire@ville-gerzat.fr

Nom et prénom du correspondant : Stéphanie LEBLAIN

Fonction : Coordinatrice Enfance et Jeunesse

Adresse postale : 3, allée Claude Bois 63 360 GERZAT

Téléphone : 04 73 27 85 05

Courriel : s.leblain@ville-gerzat.fr